

Lancement inédit de formations des élus au paysage



Suite au rapport de l'IGEDD en 2021, le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, la Fédération Nationale des CAUE et l'Association des Maires de France se sont associés pour mettre en place ces nouvelles formations.

Un programme de formation au paysage est en cours auprès des élus, suite au rapport demandé en 2021 à l'IGEDD sur le sujet et qui, parmi les recommandations proposées, visait la mise en place de telles formations.

Le Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, La Fédération Nationale des CAUE et l'Association des Maires de France en ont donc pris acte : ces formations sont actuellement expérimentées dans l'Ain, en Côte-d'Or et prochainement dans le Var, avant d'être **généralisées sur tout le territoire à partir de 2024**.

Vous pouvez consulter les programmes des deux premières formations :

- Les 9 et 16 novembre en [Côte-d'Or](#)
- Les 16 et 17 novembre dans [l'Ain](#).

Liens utiles

En savoir plus sur objectif-paysages.developpement-durable.gouv.fr